

La persistance du chômage : synthèse

Pierre Fortin

Volume 64, numéro 4, décembre 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601469ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601469ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, P. (1988). La persistance du chômage : synthèse. *L'Actualité économique*, 64(4), 545–558. <https://doi.org/10.7202/601469ar>

L'Actualité Économique. Revue d'analyse économique, vol. 64, n° 4, décembre 1988

LA PERSISTANCE DU CHÔMAGE: SYNTHÈSE

Pierre FORTIN

*Université du Québec à Montréal**

*Département des sciences économiques.

Le problème de la persistance du chômage dans les pays industriels possède deux dimensions distinctes qu'illustrent les graphiques de la figure 1. Premièrement, la récession internationale du début des années 80 a été presque partout accompagnée d'une augmentation très importante des taux de chômage¹. Cette impulsion initiale a été suivie, après 1982, d'une reprise complète de l'emploi qui a été rapide (18 mois) aux États-Unis et beaucoup plus lente (plus de 6 ans) au Canada. Pendant ce temps, dans la Communauté économique européenne, non seulement l'emploi ne s'est-il pas raffermi, mais il a continué de se détériorer jusqu'au milieu de la décennie. Depuis lors, le taux de chômage global de la Communauté diminue à pas de souris: à la fin de 1988, il était encore voisin du sommet de 11,3 pour cent atteint en 1986².

Bien que les deux ralentissements précédents (en 1970-71 et en 1974-75) aient été de courte durée, il ne faut pas oublier que le phénomène de la persistance d'un chômage élevé a marqué à deux reprises l'histoire de la conjoncture des 60 dernières années: après le creux de la dépression en 1933, il a fallu attendre 1942 avant que l'emploi en Amérique du Nord ne retrouve son niveau de 1929; de même, après le creux de 1958, le taux de chômage n'est redescendu à son minimum de 1956 que vers 1966. Il n'est pas non plus inutile de se rappeler qu'à la fin des années 30, comme au début des années 60, les diagnostics qualifiant le chômage de « structurel et irréversible » étaient tout aussi fréquents qu'aujourd'hui³. C'est d'ailleurs une telle conjoncture qui a piqué l'imagination de Keynes et qui, en 1936, nous a donné la *Théorie générale*.

La seconde dimension du problème est également bien traduite par la figure 1: depuis le milieu des années 60, nous assistons, d'un cycle économique à l'autre, à une lente dérive tendancielle des taux de chômage à la hausse. Pour la CEE, le phénomène crève les yeux. En Amérique du Nord, les taux de chômage actuels de 5,5 pour cent aux États-Unis et de 7,5 pour cent au Canada, dont on craint en plusieurs milieux qu'ils ne relancent l'inflation, dépassent de 2 et de 4 unités, respectivement, les minimums atteints dans la seconde moitié des années 60. Même au Japon, le taux de chômage courant de 2,5 pour cent est le double du taux qui était commun dans ce pays il y a 20 ans.

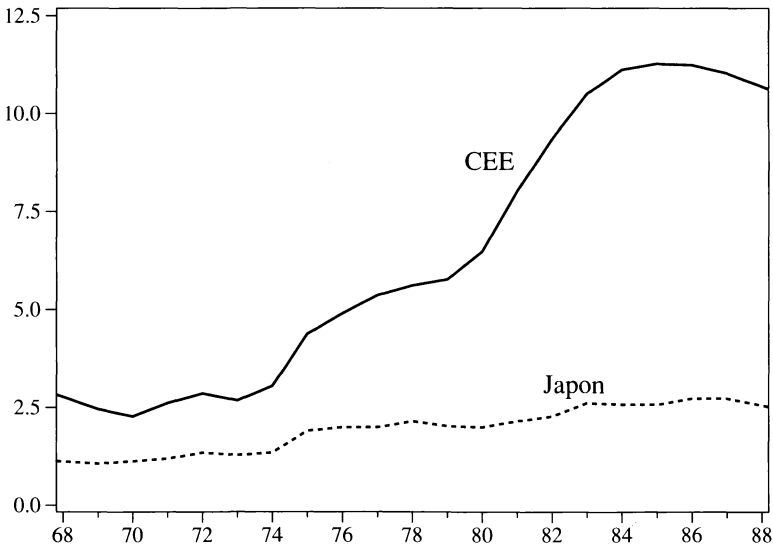
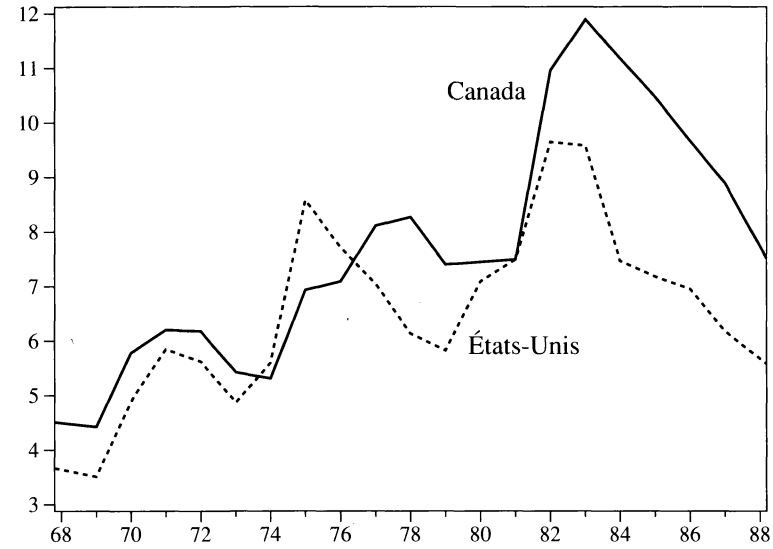
Les deux problèmes qui nous mettent au défi sont donc celui de la persistance du chômage élevé au Canada et dans la CEE au cours de la présente décennie et celui de la hausse tendancielle généralisée du chômage depuis les années 60.

1. Sauf au Japon, en Scandinavie, en Autriche et en Suisse, où ils n'ont jamais dépassé 4 pour cent.

2. Comme l'indiquent les chiffres rapportés par Louis Phaneuf au tableau 1 de son article, les expériences peuvent varier beaucoup d'un pays à l'autre. La reprise récente de l'emploi est particulièrement impressionnante au Royaume-Uni, où le taux de chômage est passé de 12 pour cent au milieu de 1986 à 7,5 pour cent à la fin de 1988.

3. Le pessimisme des années 30 est bien illustré par la thèse de la stagnation tendancielle développée par Hansen (1941). Le « structuralisme » du début des années 60 fut, quant à lui, stigmatisé par Solow (1964).

FIGURE 1
 TAUX DE CHÔMAGE AU CANADA, AUX ÉTATS-UNIS, AU JAPON ET DANS
 LE CEE, 1968-1988 (EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE).



Il y a deux manières de les aborder : la façon keynésienne et la façon classique. Les trois chercheurs à qui nous avons posé la question reflètent en quelque sorte cette dualité intellectuelle : les analyses de John McCallum et de Louis Phaneuf exploitent les conséquences des rigidités contractuelles de prix et de salaire dans une perspective de concurrence imparfaite et de déséquilibre temporaire typiquement keynésien ; l'approche de Lucie Samson suppose la flexibilité continue des prix et des salaires dans un contexte d'équilibre général compétitif d'inspiration classique. Ils sont loin d'épuiser la question, mais ils nous offrent un utile aperçu des méthodes et des conclusions de la macroéconomie moderne sur le problème de la persistance du chômage.

1. MCCALLUM ET LA ROBUSTESSE DES COURBES DE PHILLIPS NORD-AMÉRICAINES

John McCallum adopte, pour les États-Unis et le Canada, le point de vue de la courbe de Phillips keynésienne. Si on porte son équation des salaires dans l'équation des prix habituelle, son approche revient à postuler un processus inflationniste de la forme suivante :

$$Di = -a(u - u_n) + (x - x_n), \quad (1)$$

où Di , la variation annuelle du taux d'inflation, est expliquée par deux forces fondamentales. La première est l'excédent du taux de chômage des hommes adultes (u) sur son niveau « naturel » (u_n) et reflète la pression de la demande globale affectant l'inflation par l'intermédiaire du coefficient d'ajustement positif a . La seconde traduit la pression de l'offre globale (x) en excès de son niveau de long terme (x_n)⁴.

McCallum cherche à comprendre pourquoi, même après avoir tenu compte de la pression de l'offre excédentaire $x - x_n$ (dont l'évolution du prix relatif des exportations), le taux d'inflation canadien a cessé de diminuer après 1984 malgré la persistance d'un taux de chômage très élevé par comparaison à son niveau naturel antérieurement estimé. Il envisage trois explications possibles. Les deux premières font l'hypothèse que le taux naturel de chômage des hommes adultes u_n ait pu augmenter au cours de la décennie, que ce soit en raison

4. Le taux u_n est défini comme le rapport x_n/a : c'est le taux de chômage qui annule Di lorsque $x = x_n$. Noter que l'équation explique le *changement* $Di = i - i_{-1}$ dans le taux d'inflation plutôt que l'écart $i - i^a$ entre le taux d'inflation réalisé et une norme d'inflation préalablement établie. McCallum suppose, en effet, que la détermination des salaires (et des prix) est largement fondée sur une norme inflationniste (i^a) qui, d'une part, est révélée par les contrats de salaire et de prix récents établis par des groupes ou des entreprises concurrents et qui, d'autre part, pour l'aspect prospectif, repose sur le principe simple, efficace et peu coûteux de la marche aléatoire, assimilant l'inflation future anticipée à l'inflation récemment observée. Bref, l'auteur postule que $i^a = i_{-1}$. Dans certaines hypothèses légères sur les comparaisons interpersonnelles d'utilité, sur les coûts d'information et de négociation et sur la nature bornée du taux d'inflation, un tel comportement est parfaitement rationnel. Cependant, la formulation de i^a est ultimement une question empirique.

(1) d'un effet d'hystérésis (dépendance de u_n de la trajectoire passée de u^5) ou (2) de changements « structurels » reliés à la démographie, aux réglementations, au degré de syndicalisation, à la dispersion sectorielle ou régionale de la demande, etc. Ses tests statistiques tendent à rejeter ces points de vue au Canada comme aux États-Unis.

Il retient cependant une troisième explication à la résistance de l'inflation à continuer de diminuer après 1984. Elle repose sur la convexité de la courbe de Phillips salariale, en vertu de laquelle la sensibilité de l'inflation au chômage excédentaire (la valeur du paramètre a) est elle-même une fonction décroissante du taux de chômage. Il s'agit d'une vieille idée que McCallum trouve confirmée par les observations canadiennes et américaines antérieures comme postérieures à 1981. Dans ce contexte non linéaire, l'auteur ne peut rejeter statistiquement la stabilité temporelle de la courbe de Phillips, dont l'annonce de la mort, comme dans le cas de Mark Twain, aurait ainsi été grandement exagérée⁶. Il en découle un taux naturel de chômage de 4,7 pour cent pour les hommes adultes en Amérique du Nord, niveau qui n'aurait guère changé depuis 30 ans.

On peut facilement tirer des résultats de McCallum une explication cohérente de la persistance du chômage dans les années 80 et de la dérive observée depuis 20 ans. Postulons une relation de demande globale simple du type :

$$Du = b(i - i_n) \quad (2)$$

entre le chômage et l'inflation, où i_n est l'excédent à long terme du taux de croissance monétaire sur le taux de croissance réel de l'économie, c'est-à-dire le taux d'inflation « naturel », et b est l'inverse du coefficient d'Okun. Alors, le système dynamique pour i et u composé des équations (1) et (2) donne lieu, dans le plan de phase, à une spirale convergente qui tend vers l'équilibre (i_n, u_n)

5. L'une des justifications populaires de l'idée d'hystérésis est expliquée en détail dans la section 4 de l'article de Phaneuf. Elle est fondée sur les pratiques d'exclusion des travailleurs « membres » de l'organisation du travail (les « vrais ») à l'endroit des travailleurs exclus (les chômeurs). Mais d'autres motivations, basées sur la dépréciation réelle ou perçue du capital humain, sur le décrochage induit par le découragement, sur la pénurie d'équipement induite par la sous-utilisation prolongée des ressources, etc., sont également possibles.

6. On peut notamment trouver son avis de décès dans les travaux d'économistes américains d'inspiration classique, tel Lucas (1976) ou Lucas et Sargent (1978), qui soulèvent la possibilité d'une rétroaction du régime de politique macroéconomique sur la structure des modèles économétriques. En plus de la démonstration empirique de McCallum que cette mauvaise nouvelle est prématurée dans le cas des courbes de Phillips nord-américaines, on trouvera dans Malinvaud (1982, chap. 9) une argumentation qui tempère, sur le plan pratique, les craintes théoriques de Lucas. À un niveau très primaire, on entend souvent le sophisme énonçant tout simplement que l'observation de la stagflation, c'est-à-dire d'une hausse concomitante du chômage et de l'inflation, contredit l'existence de la courbe de Phillips, puisque cette dernière prédit que l'inflation doit diminuer lorsque le chômage augmente. C'est oublier leur relation positive dans l'équation (2). L'inflation peut varier non seulement en raison des changements de la demande globale (le terme $u-u_n$ de l'équation (1)), mais également des pressions sur l'offre globale (le terme $x - x_n$). Il est tout aussi fallacieux d'affirmer que stagflation et courbe de Phillips sont incompatibles que d'affirmer que l'observation d'une augmentation simultanée du prix et de la quantité vendue d'un bien contredit la loi de la demande!

et qu'on peut appeler le « colimaçon » de Tobin⁷. La convergence s'effectue à une vitesse déterminée par le module des racines caractéristiques (complexes et conjuguées) du système, qui est égal à :

$$m = (1 + ab)^{-1/2}. \quad (3)$$

Pour des valeurs de a et de b respectivement estimées à 0,5 et à 0,4 par exemple, on obtient un module m égal à 0,91 et une demi-vie correspondante de plus de 7 ans⁸. Il y a convergence, mais convergence très lente, en conformité avec la très faible valeur estimée de la pente (a) de la courbe de Phillips. Laisnée à elle-même, l'économie prend beaucoup de temps à corriger une situation de chômage élevé ; celui-ci persiste.

L'explication des vingt dernières années s'ensuit. À la fin des années 60, le taux de chômage était inférieur à son niveau naturel. Il a ainsi entraîné une hausse progressive de l'inflation, que la brève récession de 1970-71 ne réussit pas à défaire entièrement. Puis vint l'expansion de 1972-74, accompagnée cette fois d'importantes pressions sur les prix alimentaires, énergétiques et industriels. L'envol des prix convainc à nouveau les autorités de refroidir l'économie nord-américaine. La récession de 1974-75 connaît un certain succès contre l'inflation, mais celle-ci demeure élevée. On acquiert progressivement la conviction qu'on ne doit plus tenter d'atteindre un taux de chômage aussi bas que le niveau inflationniste de 3,5 pour cent réalisé dix ans auparavant. Le « décontrôle » des prix de l'énergie et le second choc pétrolier en 1979-80 provoquent ensuite une nouvelle flambée des prix. On décide alors de mater l'inflation une fois pour toutes en provoquant la récession de 1981-82. La tâche anti-inflationniste étant plus considérable au Canada, la récession engendrée y est plus profonde et plus prolongée. Les forces naturelles de la reprise économique sont intrinsèquement lentes et, dans l'est et l'ouest du pays, les cours effondrés des matières premières accentuent la dépression et retardent le retour au plein emploi⁹.

2. PHANEUF ET LES RIGIDITÉS CONTRACTUELLES

Louis Phaneuf arrive à des conclusions semblables à celles de McCallum dans un texte qui équilibre les considérations théoriques et empiriques sur les sources et la persistance du chômage dans les pays industriels. Après avoir documenté les dimensions du problème de la hausse et de la persistance du chômage, il commence par expliquer l'une des thèses les plus répandues (en

7. D'après Tobin (1974) ; pour un exposé pédagogique, voir Hall et Talor (1988).

8. Ces chiffres sont parfaitement compatibles avec ceux qui apparaissent au tableau 6 de l'article de Phaneuf. Ce dernier utilise toutefois un modèle plus général du processus inflationniste dû à Taylor (1979).

9. Il importe de noter que la comparaison entre les taux de chômage aux États-Unis et au Canada est très différente selon qu'elle vise le Canada entier ou qu'elle se limite au centre du Canada (Québec et Ontario). Dans le premier cas, l'écart canado-américain s'est creusé de plus de 2 unités de pourcentage entre 1981 et 1988. Dans le second cas, il ne s'est élargi que de 0,6 unité. La différence est une mesure de l'importation stagnation de l'emploi canadien à l'extérieur du Québec et de l'Ontario.

Europe surtout) qui sont utilisées pour rendre compte du phénomène. Selon celle-ci, le ralentissement de la croissance de la productivité à partir du milieu des années 70 n'aurait pas été accompagné (du moins, pas immédiatement) par un ajustement proportionnel à la baisse des aspirations syndicales à l'enrichissement collectif, ce qui aurait provoqué une augmentation permanente (ou prolongée) du taux de chômage naturel dans plusieurs pays¹⁰. Dans les termes de l'équation (1) ci-haut, une augmentation permanente (ou prolongée) de x_n s'en serait suivie et la pression inflationniste persistante ainsi engendrée n'aurait pu être compensée que par une augmentation concomitante de u_n . À l'appui théorique de cette vision des choses, Phaneuf présente les idées du modèle de négociation de McDonald et Solow (1981). Il s'empresse toutefois de rapporter des mesures empiriques récentes de Gordon (1987) qui remettent en question l'existence même des rigidités salariales postulées.

Phaneuf expose ensuite une autre thèse qui a gagné beaucoup d'adeptes depuis quelques années, soit celle du lien étroit entre le taux naturel de chômage et l'histoire passée du chômage, ou « hystérésis du chômage ». Il s'agit d'une très vieille idée qu'ont récemment ressuscitée plusieurs auteurs, dont Blanchard et Summers (1986). Dans la version stylisée de ces derniers, les travailleurs employés seraient capables d'exercer une discrimination très efficace contre les chômeurs. En l'absence de perturbation imprévue de la demande, ils réussiraient à négocier le salaire qui leur permettrait tout juste de s'autoperpétuer comme groupe d'employés, compte tenu de la demande prévue et de la réaction des employeurs à ce salaire. Si une perturbation imprévue de la demande se produisait, le groupe des « vrais » alors s'élargirait ou se contracterait, selon le cas, et la négociation salariale suivante servirait à perpétuer l'emploi de ce *nouveau* membership sur la base de la nouvelle demande prévue.

Dans une telle économie, l'emploi et le chômage sont de pures marches aléatoires ; leurs niveaux reflètent de façon tout à fait neutre la somme historique des perturbations passées et ne manifestent aucune tendance à converger vers un équilibre. On ne peut alors qualifier de « naturel » que le taux de chômage effectivement observé dans le passé récent. Dans les termes de notre équation (1), cela signifie que u_n est égal au taux de chômage de l'année précédente (u_{-1}) et que les variations du taux d'inflation dépendent des *variations* du taux de chômage ($u - u_{-1}$, ou Du) plutôt que de son écart par rapport à un seuil critique fixe ($u - u_n$).

Une telle description de la réalité, si elle est confirmée par les faits, apporte deux nouvelles, une mauvaise et une bonne. La mauvaise nouvelle est que tout niveau de chômage hérité du passé tend, de lui-même, à persister plutôt qu'à se corriger de manière automatique. L'économie est privée d'une importante force équilibrante et le chômage est intrinsèquement persistant. La bonne nouvelle est qu'une politique macroéconomique expansionniste peut, en surprenant les agents

10. C'est surtout Bruno et Sachs (1985) qui ont popularisé cette idée, défendue notamment par Malinvaud (1982). Au Canada, Grubel et Bonnici (1986), ainsi que Daly et MacCharles (1986), s'en sont fait les ardents promoteurs.

économiques ou en profitant des rigidités contractuelles, réduire le chômage autant qu'il est souhaitable, au seul prix d'une augmentation *finie* du taux d'inflation.

Phaneuf exprime de vives réserves sur la capacité discriminatoire des travailleurs employés envers les chômeurs et sur leur capacité de contrôler indirectement la politique d'emploi de la firme, que suppose une version même moins extrême de l'hypothèse de Blanchard et Summers. À son scepticisme répond d'ailleurs le rejet statistique fort convaincant de cette forme de l'hypothèse d'hystérésis du chômage par les résultats que rapporte McCallum pour le Canada et les États-Unis¹¹.

L'explication de la persistance du chômage que Phaneuf privilégie est fondée sur l'importance que revêt aux yeux des travailleurs leur position relative dans la hiérarchie salariale et sur les conséquences de cette préoccupation pour les contrats salariaux décentralisés, chevauchants et de long terme qui caractérisent le marché du travail en Amérique du Nord. Il s'agit d'une idée fondamentale de la *Théorie générale* de Keynes qui a refait périodiquement surface depuis 50 ans, et plus récemment dans les travaux de Tobin, Akerlof, Okun et Taylor.

Après avoir exposé les variations récentes de Blinder et de Summers sur le même thème, Phaneuf montre, en utilisant le modèle de Taylor (1979), comment le jeu de saute-mouton auquel s'adonnent les contrats salariaux peut agir comme un puissant perpétuateur des impulsions récessionnistes dans l'économie. Le modèle formé par les équations (1) et (2) ci-haut constitue d'ailleurs un cas particulier du modèle de Taylor. Phaneuf rapporte, sur cette base, des résultats numériques confirmant l'existence d'effets de persistance importants pour quelques grands pays industriels¹². Il finit par suggérer que les politiques de demande globale ont joué un rôle important dans le déclenchement de la récession de 1981-82 et qu'elles ont également un rôle à jouer dans le rétablissement de niveaux de chômage plus acceptables.

3. SAMSON ET LA PRÉDOMINANCE DES CHOCS SECTORIELS

Lucie Samson présente sur la question du chômage le point de vue de l'équilibre classique. Son approche tranche avec celle du déséquilibre temporaire keynésien adopté par McCallum et Phaneuf. Mais elle leur est, en un sens, complémentaire en mettant en relief l'impact possible des changements microéconomiques

11. Dans Fortin (1989), mon rejet statistique des hypothèses d'hystérésis du chômage et de salaire réel excessif pour le Canada est tout aussi décisif.

12. En démontrant que des systèmes keynésiens élémentaires et empiriquement plausibles peuvent facilement engendrer des racines caractéristiques de modules presque unitaires, les simulations de Phaneuf et les estimations de McCallum indiquent que ce type de propriété ne peut être utilisé pour exercer une discrimination statistique entre l'approche keynésienne et l'approche classique des « cycles économiques réels », qui prédit également des racines quasi-unitaires. Cela ne devrait d'ailleurs pas surprendre : la motivation primordiale de la *Théorie générale* n'est rien d'autre que d'expliquer la racine unitaire observée dans le taux de chômage des années 20 et 30 en Grande-Bretagne.

des productivités et des préférences (générateurs de cycles économiques « réels ») sur le niveau naturel du chômage.

L'approche de l'équilibre classique au cycle économique est fondamentalement due à Friedman (1968), qui a proposé le premier de lire l'équation (1) de droite à gauche plutôt que de gauche à droite en interprétant les fluctuations du taux de chômage autour de son niveau naturel comme le fruit des erreurs de prévision des agents économiques sur le taux d'inflation futur, c'est-à-dire des surprises inflationnistes. On a ainsi :

$$u = u_n - c(i - i^a), \quad (4)$$

où i^a est le niveau prévu de l'inflation, $i - i^a$ est l'erreur de perception et c est un paramètre positif. Il est ensuite revenu à Lucas (1972), à Lucas et Prescott (1974), ainsi qu'à plusieurs autres, de développer l'idée originale de Friedman, notamment quant à la détermination du taux naturel de chômage (le premier terme) et quant au mode de formation des anticipations (le second terme).

Comme l'approche classique relie étroitement les surprises d'inflation ($i - i^a$) aux surprises monétaires ($m - m^a$), celles-ci remplacent fréquemment celles-là dans l'équation (4). Cependant, en bonne partie parce que les données sur les agrégats monétaires sont publiées sur une base hebdomadaire¹³, il est vite devenu difficile pour les classiques de convaincre beaucoup de gens que les surprises monétaires sont assez importantes pour engendrer des récessions aussi profondes que celle de 1981-82. La recherche dans l'optique classique s'est donc plutôt concentrée, ces dernières années, sur la possibilité que les changements dans les technologies et les préférences provoquent, même à court terme, des fluctuations dans le taux naturel de chômage u_n lui-même et, partant, dans le taux observé u , engendrant ainsi des cycles économiques dits « réels » (plutôt que « monétaires »). Ainsi, bien que Samson tienne compte des surprises monétaires, qu'elle désigne par le symbole dmr , ce sont manifestement les changements de u_n qui constituent l'objet principal de son analyse.

Samson présente la perspective d'un chômage essentiellement « frictionnel », selon laquelle les micromarchés du travail sont constamment soumis à des perturbations aléatoires. Celles-ci découlent de changements dans les goûts des consommateurs ou dans la productivité (ces derniers dus à l'évolution de la technologie ou des prix relatifs de matières premières comme l'énergie). En présence de frictions dans la mobilité des travailleurs, ces chocs perturbateurs engendrent un taux de chômage positif qui est d'autant plus élevé que le degré

13. Mais également en raison de résultats empiriques peu favorables ; voir, par exemple, les résumés de Phaneuf (1986) ou de Howitt (1986) sur les causes du scepticisme maintenant généralisé sur l'approche des surprises monétaires.

de variabilité des perturbations à travers les occupations, les secteurs industriels, les régions, etc., est important¹⁴.

Pour mesurer la dispersion des perturbations sur les micromarchés, Samson utilise l'écart-type intersectoriel pondéré du taux de croissance de l'emploi, comme Lilien (1982) et elle-même (1985) l'ont fait dans leurs travaux antérieurs. Après avoir eu soin d'extraire de cette mesure la fraction qu'elle estime causée par les surprises monétaires et de séparer l'influence particulière du prix réel du pétrole (sp) de celle des autres sources de « chocs sectoriels » (sr), elle obtient une équation annuelle explicative du chômage canadien pour la période de 1963 à 1984 qui est à peu près la suivante¹⁵:

$$u = 4,4 + 0,91u_{-1} + 158,1sp + 48,5sr - 23,3dmr \quad (5)$$

Quelle explication de la dérive tendancielle du chômage à la hausse et de la persistance du chômage élevé après la récession de 1981-82 ce résultat nous offre-t-il? L'équation (5) identifie tout d'abord deux sources ultimes de chômage : les surprises monétaires et les coûts de la mobilité des travailleurs entre des micromarchés constamment secoués par des chocs de préférences ou de productivité. Au dire de l'auteur, les surprises monétaires ont joué un rôle relativement négligeable et les chocs sectoriels, un rôle dominant dans l'évolution du chômage au Canada depuis le milieu des années 60. De plus, parmi ces derniers, les chocs pétroliers paraissent avoir été de deux à trois fois plus importants que tous les autres types de chocs sectoriels réunis. Enfin, la racine autorégressive statistiquement quasi-unitaire du chômage (0,91) indique qu'une fois lancées dans le système économique ces impulsions réelles et monétaires prennent plusieurs années à se développer et à se propager.

Bien que satisfaite des résultats de son approche classique, Samson émet dans sa conclusion l'opinion que la question des sources et de la persistance du chômage n'est pas tranchée définitivement. On peut penser que des variables autres que les surprises monétaires pourraient aider à capter l'influence de la demande globale (taux d'intérêt, variables budgétaires, activité étrangère, etc.) ; que des facteurs structurels autres que la variabilité intersectorielle des changements de l'emploi pourraient compléter utilement la liste des sources de variation du chômage naturel (démographie, politiques, institutions) ; et que les fondements microéconomiques d'une aussi forte persistance du chômage que celle qui est décrite, mais non expliquée, par l'équation (5) gagneraient à être mieux développés.

14. L'importance accordée à la dispersion des demandes excédentaires sur les micromarchés du travail n'est pas caractéristique de la pensée classique. R.A. Gordon (1967), Archibald (1969) et Perry (1970) ont tous fait remarquer dans une perspective keynésienne que, si les courbes de Phillips microéconomiques sont convexes, le taux d'inflation est, au niveau global, une fonction croissante de cette dispersion. Tobin (1972) en a ensuite déduit qu'un changement permanent de la dispersion à niveau donné du chômage global équivaut à un changement du taux naturel de chômage dans la même direction.

15. Il s'agit de la dernière équation de son tableau 2. La variable dmr est ici une moyenne pondérée des surprises monétaires de l'année courante et des deux années précédentes, les poids respectifs étant 0,43, 0,32 et 0,25. La variable u_{-1} est le taux de chômage décalé d'une année.

4. RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Quelques lignes de force se dégagent clairement de la table ronde. Pour McCallum, nous serions partis d'un niveau de chômage insoutenablement bas à la fin des années 60 et nous aurions passé la majeure partie des 15 années suivantes à refroidir périodiquement une économie secouée par une cascade de perturbations inflationnistes inattendues. Plus récemment, la lenteur intrinsèque des ajustements de salaires et de prix et l'effondrement des cours mondiaux des produits de base expliquent, dans une large mesure, la persistance du chômage au Canada et son écart soutenu avec le taux américain correspondant. L'exposé de Phaneuf est tout à fait compatible avec cette perspective. Il ajoute cependant l'observation qu'échaudées par leur expérience les autorités politiques, et notamment monétaires, feraient maintenant preuve d'une très grande prudence et seraient prêtes à intervenir vigoureusement au moindre danger appréhendé d'inflation. Un chômage moyen plus élevé qu'il y a 20 ans est aujourd'hui perçu comme une police d'assurance contre l'inflation. Enfin, avec l'accent qu'elle met sur les chocs sectoriels d'origine pétrolière ou autre et la persistance de leurs effets sur le chômage, Samson apporte une vision classique qui complète la perspective des deux autres participants.

Les facteurs structurels du chômage auraient, à mon sens, mérité l'attention plus explicite des trois auteurs. McCallum conclut à la stabilité du taux de chômage naturel des hommes adultes au Canada et aux États-Unis, mais il ne dit rien des facteurs structurels, comme la démographie, les politiques (salaire minimum, assurance-chômage, aide sociale, etc.) et les institutions (taux de syndicalisation, etc.), qui ont pu modifier dans le temps l'écart entre ce taux et ceux des femmes adultes et des jeunes. Par exemple, la démographie des jeunes a pu contribuer à détériorer leur position relative sur le marché du travail jusqu'au milieu des années 70 (par effet de congestion), mais à l'améliorer depuis lors (par effet de rareté). Des augmentations très importantes du salaire minimum de 1968 à 1975 ont pu avoir un effet négatif sur l'emploi des jeunes et des femmes, mais les baisses réelles du salaire minimum observées depuis lors ont peut-être réparé le tort causé. La réforme du régime d'assurance-chômage canadien instituée en 1971 a probablement soulevé le taux de chômage naturel, mais les restrictions imposées depuis 1977 ont sans doute renversé partiellement la tendance¹⁶. Et ainsi de suite : dans chaque cas, nous manquons d'une synthèse quantita-

16. Il est intéressant de noter à cet égard que, si le taux de chômage naturel est une fonction croissante de la générosité du régime d'assurance-chômage et que cette générosité est à son tour arrimée au niveau courant du chômage par la loi (comme c'est le cas au Canada), la pente de la courbe de Phillips s'en trouvera aplatie et la demi-vie de la reprise, allongée. On voit facilement, en effet, que si $u_n = d_0 + d_1 u$ (avec d_1 compris entre 0 et 1), alors la pente de la courbe de Phillips dans l'équation (1) ci-haut devient égale à $a(1 - d_1)$ (et, en particulier, égale à a si $d_1 = 0$). Si d_1 était de l'ordre de 0,1 au Canada, l'aplatissement de la pente serait d'environ 10 pour cent (elle passerait, par exemple, de 0,50 à 0,45) et la demi-vie de la reprise augmenterait à peu près dans la même proportion, comme on peut le vérifier à partir de l'équation (3). Dans une recherche en cours, Milbourne, Purvis et Scoones (1988) tentent de déterminer la fraction de la persistance du chômage qui est attribuable à ce phénomène. D'autres sources d'hystérésis du chômage, mentionnées à la note 5, pourraient cependant s'avérer plus importantes. Il faudra ultérieurement les identifier et en mesurer la portée.

tive sur la question, avec le résultat que nous sommes beaucoup moins sûr du niveau du taux naturel de chômage global que de celui des hommes adultes¹⁷.

Enfin, les participants ne font pas mention de réformes institutionnelles qui permettraient d'adoucir le choix cornélien entre chômage et inflation à court et à long terme, comme les modifications socialement acceptables et efficaces au contexte de la négociation collective, le développement des consensus sociaux, le partage des profits, etc. Des pays comme la Suède, la Norvège, la Suisse, l'Autriche et le Japon ont notamment pu, dans les années 80, se débarrasser de l'inflation sans que leurs taux de chômage ne deviennent et ne demeurent élevés. Comment ont-ils réussi ce tour de force et quelles leçons utiles pouvons-nous en tirer pour notre propre gouverne? Il n'y a pas, à mon sens, de question plus importante et urgente à résoudre que celle-là en macroéconomie. Il n'y en a pas non plus sur laquelle notre ignorance soit plus profonde¹⁸.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHIBALD, G. CHRISTOPHER, «The Phillips curve and the distribution of unemployment», *American Economic Review*, vol. 59, mai 1969, 124-34.
- ASHENFELTER, ORLEY et DAVID CARD, «Why have unemployment rates in Canada and the United States diverged?», *Economica*, vol. 53 supplément 1986, S171-95.
- BELLEMARE, DIANE et LISE POULIN-SIMON, *Le défi du plein emploi : un nouveau regard économique*, Saint-Martin, Montréal, 1986.
- BLANCHARD, OLIVIER-JEAN et LAWRENCE H. SUMMERS, «Hysteresis and the European unemployment problem», dans *NBER Macroeconomics Annual 1986*, sous la dir. de Stanley Fischer, MIT Press, Cambridge, Mass., 1986, 15-78.
- BRUNO, MICHAEL et JEFFREY D. SACHS, *Economics of Worldwide Stagflation*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1985.
- BURNS, ANDREW, «Unemployment in Canada : frictional, structural and cyclical aspects», Document de travail, Conseil économique du Canada, mars 1988.
- DALY, DONALD J. et DONALD C. MACCHARLES, *On Real Wage Unemployment*, Fraser Institute, Vancouver, 1986.

17. Plusieurs études effectuées récemment dans les institutions fédérales sont des exemples intéressants de confrontation de plusieurs facteurs structurels explicatifs du chômage canadien. Il s'agit de celles de Burns (1988) et de Gera, Rahman, Arcand et Lavallée (1988) au Conseil économique du Canada, de Kapsalis (1988) au Centre canadien du marché du travail et de la productivité, de MacGregor (1988) à Finances Canada et de Rose (1988) à la Banque du Canada. Il faut y ajouter les contributions d'Ashenfelter et Card (1986), de Foot et Li (1987), de Fortin (1989) et de Keil et Symons (1988). Tout cela manque toutefois d'intégration et d'unité.

18. McCallum (1983) a cependant déjà abordé la question dans un autre contexte. Bellemare et Poulin-Simon (1987), quant à elles, ont récemment tenté d'identifier les conditions sociales, politiques et institutionnelles communes qui caractérisent quelques-uns des pays mentionnés. Elles ont proposé, sur cette base, des réformes qu'elles croient utiles à la réalisation de ces conditions au Canada.

- FOOT, DAVID K. et JEANNE C. LI, « Demographic determinants of unemployment », dans *Unemployment: International Perspectives*, sous la direction de M. Gunderson, N. H. Meltz et S. Ostry, University of Toronto Press, Toronto, 1987, 140-52.
- FORTIN, PIERRE, « How 'natural' is Canada's high unemployment rate? », *European Economic Review*, vol. 33, janvier 1989, 89-110.
- FRIEDMAN, MILTON, « The role of monetary policy », *American Economic Review*, vol. 58, mars 1968, 1-17.
- GERA, SURENDRA, SYED S. RAHMAN, JEAN-LOUIS ARCAND et LAVAL LAVALLÉE, (1988), « Help-wanted index, job vacancies, and structural unemployment in Canada », Communication présentée aux congrès de la Canadian Economics Association (Windsor) et de la Western Economic Association (Los Angeles), juin et juillet 1988.
- GORDON, ROBERT A., *The Goal of Full Employment*, Wiley, New York, 1967.
- GORDON, ROBERT J., « Productivity, wages, and prices inside and outside of manufacturing in the U.S., Japan, and Europe », *European Economic Review*, vol. 31, avril 1987, 685-733.
- GRUBEL, HERBERT et JOSEPH BONNICI, *Why is Canada's Unemployment Rate So High?*, Fraser Institute, Vancouver, 1986.
- HALL, ROBERT E. et JOHN B. TAYLOR, *Macroeconomics: Theory, Performance, and Policy*, 2e édition, Norton, New York, 1988.
- HANSEN, ALVIN H., *Fiscal Policy and Business Cycles*, Norton, New York, 1941.
- HOWITT, PETER, « Conversations with economists », *Journal of Monetary Economics*, vol. 18, juillet 1986, 103-18.
- KAPSALIS, CONSTANTINE, « The nature of unemployment in Canada: evidence from job vacancy information », Staff Study No. 1, Centre canadien du marché du travail et de la productivité, Ottawa, mai 1988.
- KEIL, MANFRED W. et JAMES S.V. SYMONS, « The Canadian bust of '82 », Discussion Paper No. 323, Centre for Labour Economics, London School of Economics, août 1988.
- KEYNES, J. MAYNARD, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Paris, 1982.
- LILIEN, DAVID M., « Sectoral shifts and cyclical unemployment », *Journal of Political Economy*, vol. 90, août 1982, 777-93.
- LUCAS, ROBERT E., « Expectations and the neutrality of money », *Journal of Economic Theory*, vol. 4, avril 1972, 103-24.
- LUCAS, ROBERT E., « Econometric policy evaluation: a critique », dans *The Phillips Curve and Labor Markets*, sous la direction de K. Brunner et A.H. Meltzer, Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, vol. 1, North Holland, Amsterdam, 1976, 19-43.

- LUCAS, ROBERT E. et EDWARD C. PRESCOTT, « Equilibrium search and unemployment », *Journal of Economic Theory*, vol. 7, février 1974, 188-209.
- LUCAS, ROBERT E. et THOMAS J. SARGENT, « After Keynesian economics », dans *After the Phillips Curve: Persistence of High Inflation and High Unemployment*, Conference Series No. 19, Federal Reserve Bank of Boston, Boston, 1978.
- MACGREGOR, MARY, « Stability and consistency of NAIRU estimates », Document de travail, Finances Canada, Ottawa, mars 1988.
- MALINVAUD, EDMOND, *Théorie macroéconomique 2. évolutions conjoncturelles*, Dunod, Paris, 1982.
- MALINVAUD, EDMOND, « Wages and unemployment », *Economic Journal*, vol. 92, mars 1982, 1-12.
- MCCALLUM, JOHN, « Inflation and social consensus in the seventies », *Economic Journal*, vol. 93, décembre 1983, 784-805.
- MCDONALD, IAN M. et ROBERT M., « Wage bargaining and unemployment », *American Economic Review*, vol. 71, décembre 1981, 896-908.
- MILBOURNE, ROSS, DOUGLAS D. PURVIS et WILLIAM SCOONES, « Unemployment insurance, unemployment dynamics and the natural rate(s) », Communication présentée à la Conférence annuelle du Groupe d'étude canadien en macroéconomie, Université du Québec à Montréal, octobre 1988.
- PERRY, GEORGE L., « Changing labor markets and inflation », *Brookings Papers on Economic Activity*, no 3, 1970, 411-41.
- PHANEUF, LOUIS, « Approche d'équilibre général stochastique du cycle économique : problèmes et réalisations », *L'Actualité économique*, vol. 62, mars 1986, 110-46.
- ROSE, DAVID E., « The NAIRU in Canada », Rapport technique no 50, Banque du Canada, Ottawa, décembre 1988.
- SAMSON, LUCIE, « A study of the impact of sectoral shifts on aggregate unemployment in Canada », *Canadian Journal of Economics*, vol. 18, août 1985, 518-30.
- SOLOW, ROBERT M., *The Nature and Sources of Unemployment in the United States*, Almqvist et Wicksell, Stockholm, 1964.
- TAYLOR, JOHN B., « Staggered wage setting in a macro model », *American Economic Review*, vol. 69, mai 1979, 108-13.
- TOBIN, JAMES, « Inflation and unemployment », *American Economic Review*, vol. 62, mars 1972, 1-18.
- TOBIN, JAMES, « Monetary policy in 1974 and beyond », *Brookings Papers on Economic Activity*, no 1, 1974, 219-32.